



## Statut agent commercial indépendant

Par **andre**, le **05/02/2009** à **11:07**

Je suis en liquidation judiciaire de mon exploitation de taxi Septembre 2008  
j'ai du mal à retrouver un emploi à mon age (58 ans)  
par contre on me propose un poste d'assistant aéroport de suite  
mais il faut avoir le statut .... agent (assistant) commercial donc indépendant (le service est  
rénuméré à l'assistance par montant fixe)ce qui équivaut à un salaire mais travail ponctuel  
d'ou pas d' embauche ferme

Est ce que je peux trouver une solution suite à ma liquidation

Merci de me répondre car se serait une solution pour avoir un emploi

CORDIALEMENT